

209D0724
FR000062234-DD0724

9 février 2009

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

FINANCIERE DE L'ODET

DECLARANT :

COMPAGNIE DE GUENOLE, personne morale liée à Vincent BOLLORE, Administrateur et Président du Conseil d'Administration

INSTRUMENT FINANCIER : Actions

NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition

DATE DE L'OPÉRATION : 3 février 2009

DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 5 février 2009

LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris

PRIX UNITAIRE : 140 €

MONTANT DE L'OPÉRATION : 74 060 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."